



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Office fédéral de la justice
Domaine de direction Droit pénal
Bundesrain 20
3003 Berne

Fribourg, le 6 décembre 2011

**Place Modification du code pénal (CP) et du code pénal militaire (CPM) /
Allongement des délais de prescription**

Madame, Monsieur,

Vous nous avez soumis pour avis le projet cité en titre. Nous vous en remercions.

Nous souscrivons aux options prises dans le projet mis en consultation. Nous saluons en particulier la renonciation à établir une liste, spécifique ou générale, des délits considérés comme économiques, l'adoption de délais de prescription différents en fonction de la gravité des délits et la renonciation à introduire une disposition dérogatoire au principe de la non-rétroactivité.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat:


Erwin Jutzet
Président




Danielle Gagnaux
Chancelière d'Etat